

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

322
333

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1020 Société : RAK

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AYANAN

Prénom : Hafsa ep ABAD

Date de naissance :

Adresse : Residence EL Nourou IMA. H. APT. N°C

City : Hay ESSALAM - CIC

Tél. : 06.69.26.36.29 Total des frais engagés : .Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation

Nom et prénom du malade

Lien de parenté :

Nature de la maladie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 21/09/2012

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/09/2015	Proctos	1000 de la ce Platier	300000	Dr. Nabil Chabouli Bd. My Rachid Casablanca 23.09.09. GSM 15.124.30.15

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeleur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE CASA S.A.R.L.A.U Angle: Bd Ghandi & Yacoub Mansour = Casablanca Tél: 0522 36 08 06	28/09/72	867,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

URGENCES
24/24

05 22 36 09 09

Dr Najib GARTI
Cardiologue - Rythmologue

Pace Maker

Défibrillateurs

Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire

Traitement des troubles du rythme
par Radiofréquence

Echocardiographie Doppler Couleur
Epreuve d'effort

Holter tensionnel et rythmique

Diplômé de la faculté de médecine
de Limoges (France)

Sur Rendez - Vous

Casablanca, le

8/09/2002

Mr (Mme)

ABAD Bouchair

Facture

- Consultation + ECG :
- Echographie Cardiaque :
- Holter Tensionnel :
- Holter Rythmique :
- Epreuve D'effort :
- Tilt Test :
- Echo-Doppler Vasculaire :
- Programmation de Pace Maker :
- Programmation de Défibrillateur :
- Autres :

300DA

Total :

300DA

Arrêtée la présente facture à la somme de :
Tous frais d'Af

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée Clinique Val D'anfa) - Casablanca

Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE : 001584040000063

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr



Cardiologie Val d'Anfa

URGENCES
24/24

05 22 36 09 09

Casablanca, le

28/09/2002

Mr (Mme)

ABD BauchAI B

Dr. Najib GARTI
19 Bd. M. Rachid - Casablanca
Tél: 05 22 36 09 09 GSM: 06 61 24 30 06

Diagnose de Dr. Patente

Dr. Najib GARTI
19 Bd. M. Rachid - Casablanca
Tél: 05 22 36 09 09 GSM: 06 61 24 30 06

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée Clinique Val D'anfa) - Casa
Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE 001584040000063

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com



URGENCES
24/24

05 22 36 09 09

Dr Najib GARTI
Cardiologue - Rythmologue

Pace Maker

Défibrillateurs

Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire

Traitement des troubles du rythme
par Radiofréquence

Echocardiographie Doppler Couleur
Epreuve d'effort

Holter tensionnel et rythmique

Diplômé de la faculté de médecine
de Limoges (France)

Sur Rendez - Vous

Gsm : 0661 24 30 06

Casablanca, le 28/9/2022

Mr (Mme)

A. ABAD Borhan

Replayez premières

se 1 ND

0.5V

↑ v L

0.76V

2m

0.1K

Balene

0.1K

*Dr. Najib GARTI
Cardiologue - Rythmologue*

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée Clinique Val D'anfa) - Casablanca
Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE 001584040000063

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com



Cardiologie Val d'Anfa

URGENCES
24/24

05 22 36 09 09

PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U

Angle Bd Ghandi et Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06

Casablanca, le

Dr. Najib GARTI
CARDIOLOGUE - RYTHMOLOGUE
12 Bd. M. Rachid - Casablanca
Tél: 0522 36 09 09 - GSM: 06 61 24

28/9/2022

Mr (Mme)

A: Aissa Bouchikh

11 3 m

126,80

2 soft n. ~ gel

87,50 Metollet 5. 1 cp',

68,90 x 2 F brdes 1,5 ~ 4',

21,80 + 3 Asp. eff. 75. 1')

39,00 GALVUS MET : 1 cp', < 3

60,10. Annel

1 cp

867,90.

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée Clinique Val D'anfa) - Casa
Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE 001584040000063

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com

Dr Najib GARTI

Cardiologue - Rythmologue

Pace Maker

Défibrillateurs

Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire

Traitement des troubles du rythme

par Radiofréquence

Échocardiographie Doppler Couleur

Epreuve d'effort

Holter tensionnel et rythmique

Diplômé de la faculté de médecine

de Limoges (France)

Sur Rendez - Vous

Gsm : 0661 24 30 06

UT. AV:

P.P.V

126 80

LOT N°:

126,80

EX AdulTE

GROSSESSE ET ALLAITEMENT :

En l'absence de données, par mesure de prudence, l'utilisation de ce médicament est à éviter en cas de grossesse ou d'allaitement.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MÉDICAMENT.

CONDUITE ET UTILISATION DE MACHINES :

L'attention est appelée, notamment chez les conducteurs de véhicules et les utilisateurs de machines, aux risques de somnolence attachés à l'emploi de ce médicament, surtout en début de traitement, en début de sommeil ou en cours de sommeil, par la prise de boissons alcoolisées, de médicaments contenant des sédatifs.

CHEZ CERTAINES PERSONNES DES EFFETS PLUS OU MOINS

jeune en début de traitement.
nausées, vertiges, étourdissements, perte de l'appétit, troubles de l'accommodation, mydriase, palpitations,

, baisse de la mémoire ou de la concentration, plus fréquents chez

PER.05 2023

ASPEGIC 100MG
SACHETS 820

PER.05 2023
P.P.V : 21DH80

6 118000 061113

ASPEGIC 100MG
SACHETS 820

P.P.V : 21DH80

6 118000 061113

AMAREL 2MG
CP 830

PER.05 2024
LOT 21E003

P.P.V : 60DH40

6 118000 060031

AMAREL 2MG
CP 830

P.P.V : 60DH40

6 118000 060031

6 118001 031092

CALVUS MET® 50 mg/1000 mg
Boîte de 60 comprimés pelliculés
PPV : 390.00 DH

l'effet sédatif des antihistaminiques

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés
PPV 87DH50

VI/14/07/01



21, Quartier Burger - Casablanca

insolée pendant le traitement.
PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT
INT EN COURS A VOTRE MÉDECIN OU

A CONSERVER A UNE TEMPÉRATURE NE DÉPASSANT PAS 25°C ET A L'ABRI DE L'HUMIDITÉ.
NE PAS DÉPASSER LA DATE DE PEREMPTION FIGURANT SUR LE CONDITIONNEMENT
EXTERIEUR.

NE PAS LAISSER A LA PORTEE DES ENFANTS.

14/08/01 EX 8